



Transcription d'acte de mariage

Par **imadstephie**, le **05/11/2009** à **12:07**

Bonjour,
voila je vous pose mon problème c'est que jui marié avec une française le 19 aout 2009 et on a envoyer notre dossier de transcription de mariage sa fait un moment et j'ai reçu l'accusé que le dossier a été bien reçus a Nantes et ma femme est enceinte de trois mois alors qu'on doit envoyer la déclaration de grossesse le 13 novembre alors ce que je veux savoir c'est sa va duré combien de temps au maximum pour que j'aurai mon visas pour être avec ma femme. merci de me répondre j'ai vraiment hâte d'être avec ma famille!!!

Par **chris_ldv**, le **13/12/2009** à **14:18**

Bonjour,

Cela va durer le temps nécessaire pour que la Préfecture instruisse votre demande de visa : renseignez vous auprès de la Préfecture pour connaître le stade d'avancement.

En fonction de la Préfecture et de votre dossier cela peut allez de quelques semaines (en étant très chanceux) à plusieurs mois.

Observation: a priori médicalement parlant rien n'interdit à votre épouse enceinte de 4 mois de vous rejoindre si vous avez hâte d'être avec votre famille.

Salutations,